

SÉCURITÉ. Au collège privé Saint-Paul à Cherbourg, dix caméras filment les entrées, la cour et les halls de l'établissement privé depuis lundi

Collégiens, souriez, vous êtes filmés !

C'EST OFFICIEL, depuis lundi, un système de vidéosurveillance est en service à l'intérieur de l'établissement scolaire privé Saint-Paul, à Cherbourg.

Les caméras, au nombre de dix pour l'instant, filment les entrées de l'établissement, la cour du collège ainsi que les halls et les couloirs principaux. D'ici quelques semaines, une trentaine de caméras seront installées pour couvrir l'ensemble des « lieux stratégiques à forte affluence ».

«Aucun dispositif n'est installé dans les espaces privés: sanitaires, vestiaires, salles de classe...», précise Matthieu Taillefer, directeur de cet établissement qui accueille 800 élèves de la maternelle à la 3^e et 60 personnels.

10 000 euros

Le collège Saint-Paul a investi 10 000 euros pour l'achat du matériel de vidéosurveillance.

Convaincu des bienfaits de la vidéosurveillance, le chef d'établissement en fait son «cheval de bataille» depuis son arrivée à la rentrée 2022. «Le matériel était acheté depuis deux ans, mais il n'était pas encore en place, faute de temps et de personnel pour le faire. Lorsque j'étais principal adjoint au Bon Sauveur à Saint-Lô, j'ai constaté les bienfaits d'un



Depuis son arrivée à la tête du collège Saint-Paul à Cherbourg, Matthieu Taillefer a fait de la vidéosurveillance son «cheval de bataille». Jean-Paul BARBIER

tel dispositif. On passe moins de temps à trouver les responsables de certaines bêtises. La vidéosurveillance responsabilise les élèves, les fait réfléchir et permet d'identifier les contrevenants.»

Le contexte est au renforcement de la sécurité des écoles, collèges et lycées. Trois ans après l'assassinat de Samuel Paty, le niveau «alerte attentat»

avait été déclenché en octobre 2023, en lien avec l'assassinat du professeur Dominique Bernard, à Arras. Les établissements scolaires avaient alors reçu l'ordre du rectorat «de renforcer la surveillance des entrées dans les écoles et établissements.»

En décembre dernier, un vol de vélo, stationné dans l'entrée de

l'école, pousse la direction à accélérer le processus.

Harcèlement, intrusion, vols...

Les objectifs: «Renforcer la vigilance face à des comportements inappropriés ou des

petites incivilités qui pourraient perturber le bon fonctionnement de la vie scolaire. La vidéosurveillance vise également à prévenir et, si nécessaire, à répondre efficacement à toute situation compromettant la sécurité des élèves, des familles et du personnel.»

Parmi les comportements visés par les caméras: «Les

bousculades dans les escaliers, qui peuvent faire des blessés, les intrusions, comme ça avait été le cas au Bon Sauveur Saint-Lô en pleine nuit, ou les vols, comme celui d'une paire de lunettes. Même si les caméras ne sont pas équipées de micros, on peut récupérer des éléments en cas de harcèlement scolaire», développe Matthieu Taillefer.

«Cet investissement n'est pas anecdotique et en vaut la chandelle. Il sera rentabilisé dans le temps, car il y aura moins de dégradation de matériel.»

MATTHIEU TAILLEFER
Directeur de l'établissement privé Saint-Paul à Cherbourg

Aucune autorisation préfectorale n'a été nécessaire, puisque les caméras ne filment pas la voie publique. Le dispositif répond aux exigences du RGPD (Règlement général sur la protection des données). Les images sont conservées pour une durée d'un mois et ne sont accessibles qu'aux personnes habilitées.

Pour l'instant, le chef d'établissement est le seul à pouvoir visionner les images. Mais à terme, l'équipe de la vie scolaire sera habilitée.

● Juliette VOISIN

«Rassurant» ou «gênant», l'avis des parents et des élèves

MERCREDI, UN courrier informait les parents d'élèves de la mise en service de la vidéosurveillance.

«D'un côté, ça me rassure. Mais je ne sais pas si c'est très utile, dans le sens où les vidéos ne sont regardées que si un enfant a le courage de rapporter qu'il se fait chahuter», réagit Typhanie, mère d'un élève de 6^e.

Et d'étayer: «Souvent, le plus dur pour l'enfant est d'oser en parler, que ce soit à ses parents ou à la vie scolaire. Là où ça peut être bien, c'est si quelqu'un a le courage de dire quelque chose et que l'autre en face dit que ce n'est pas vrai. Effectivement, il y aura au moins la vidéo.»

«Confronter les élèves lors de conflits»

La maman s'interroge néanmoins: «Est-ce qu'il y a des soucis au point d'avoir besoin de dissuader par des caméras? Je ne sais pas...»

De son côté, Gérald, père de deux collégiens, est «totalement



Discrètes, les caméras comme celle-ci dans un lieu de passage du collège seront au nombre de 30 d'ici quelques semaines. Jean-Paul BARBIER

pour» la généralisation de ce matériel dans les établissements, privés comme publics.

«C'est une chose rassurante, explique-t-il. En effet, cette installation permettra d'identifier rapidement les inconnus qui souhaitent s'introduire dans

l'établissement et de les arrêter rapidement ou d'avertir les forces de l'ordre. De plus, ce système pourra confronter les élèves lors de conflits pour s'assurer des dires de chacun afin de connaître le vrai du faux.»

Quant aux élèves, ceux interro-

gés ne voient pas d'inconvénients à être filmés en permanence pendant leurs temps de pause et lorsqu'ils circulent dans les couloirs.

Arthur, 13 ans et en 4^e, se sent en sécurité «par rapport aux gens qui traînent parfois devant

l'école. Ça crée une bonne atmosphère.»

«En soi, c'est bien. Je ne les remarque pas. Tant qu'on ne fait pas de conneries, les images ne seront pas visionnées», réagissent Raphaëlle et Marion.

Gaspard, 12 ans et en 6^e, «oublie» les caméras quand il est en récréation, mais admet que «des fois, ça peut être un peu gênant quand il y a des petits secrets entre amis.»

«Cela peut aider face au harcèlement»

Lou, 13 ans, voit les avantages en cas de harcèlement scolaire: «On a l'impression d'être tout le temps surveillé, mais c'est aussi pour se sentir mieux au collège. Je connais une personne qui a eu des problèmes de harcèlement ici, et les caméras peuvent aider à trouver les personnes qui le font et qui ne se dénoncent pas.»

● J. V.

► Pour toute question ou précision, le chef d'établissement reste disponible. «Une réunion d'information pourra être organisée si nécessaire afin de répondre aux interrogations», indique l'établissement.

Et dans le public?

Aucun collège public de la Manche n'est équipé de caméras de vidéosurveillance. La mise en place d'un tel système n'est pas souhaitée par le Département, qui préfère mettre des moyens humains plutôt que matériels pour régler les problèmes «relationnels» entre élèves. «Il ne s'agit pas d'avoir une ville dans la ville. On souhaite avoir des collèges ouverts sur le monde et pas des bunkers», résume Adèle Hommet, vice-présidente en charge des collèges. Quant à la mise en place de la vidéosurveillance au collège Saint-Paul, le Département n'y a pas pris part. «Nous ne participons pas aux investissements bâtimentaires des collèges privés. Nous soutenons l'enseignement catholique par des dotations de fonctionnement et par des dispositifs pédagogiques», précise l'élu.